|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **27ème réunion, virtuelle, 23 novembre 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****3/5-F** |
|  | **5 novembre 2020** |
|  | **Original: anglais** |
| Président du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires  en vue de la CMDT | |
| RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL DU GCDT SUR LES ACTIVITéS PRéPARATOIRES EN VUE DE LA CMDT | |
|  | |
| **Résumé:**  Le présent document contient le rapport final du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT (GT-GCDT-Prep).  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à approuver les propositions figurant dans le présent document.  **Références:**  Aucune. | |

Résumé

Le présent document contient le rapport final du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT ainsi que des propositions fondées sur le mandat de ce Groupe de travail. Le rapport est soumis au GCDT-20/3 en vue de l'examen et de l'approbation des propositions qui y figurent.

Le Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT a été créé par le GCDT lors de sa réunion tenue du 2 au 5 juin 2020. Le [mandat](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/TDAG_WG_WTDC_Prep.aspx) du Groupe de travail a été approuvé lors d'une réunion extraordinaire du GCDT, tenue le 16 juin 2020, lors de laquelle M. Santiago Reyes-Borda (Canada) a été désigné à la fonction de Président de ce groupe.

Le groupe a tenu quatre réunions en juillet, septembre et octobre 2020 et a reçu douze contributions soumises par des États Membres et des Membres de Secteur, lesquelles ont été présentées et examinées lors de ces réunions. Les rapports de chaque réunion sont disponibles dans les documents suivants:

|  |  |
| --- | --- |
| 16 juillet 2020 – [TDAG-WG-Prep/4](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.WP-C-0004/en) | 30 septembre 2020 – [TDAG-WG-Prep/18](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.WP-C-0018/en) |
| 7 septembre 2020 – [TDAG-WG-Prep/12](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.WP-C-0012/en) | 20 octobre et 4 novembre 2020 [TDAG-WG-Prep/26](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.WP-C-0026/) |

Introduction

Dans le cadre de ses réunions, le groupe a souligné que la CMDT devrait être une conférence tournée vers l'action, avec des dialogues interactifs entre les parties prenantes ayant pour objectif de définir une vision commune des obstacles existants et de promouvoir des solutions efficaces, durables et innovantes pour offrir à tous une connectivité effective, partout dans le monde.

Comme cela a été dit à de nombreuses reprises, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance fondamentale des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans tous les aspects du quotidien: la santé, l'éducation, l'emploi et le divertissement. Les incidences économiques du COVID-19 pèseront sur le rétablissement économique aussi bien des pays développés que des pays en développement durant les années à venir. Les télécommunications et les TIC joueront un rôle essentiel dans ce processus de rétablissement. Par l'intermédiaire du Secteur du développement des télécommunications (UIT‑D), l'UIT peut jouer un rôle essentiel pour permettre aux pays de se rassembler afin de résoudre les nombreux problèmes dus aux effets de la pandémie sur l'économie mondiale.

Les participants considèrent que la CMDT-21 offre une occasion précieuse de mettre les travaux essentiels qui sont menés par l'UIT-D au cœur-même des efforts visant à offrir à toutes les populations, partout dans le monde, un accès large bande financièrement abordable et de qualité. Dans ce contexte, le processus de préparation, la structure et le contenu de la CMDT doivent être pensés de telle sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Section I: Processus de préparation

|  |
| --- |
| • **Examiner les propositions préliminaires de la CMDT concernant le processus de préparation en vue de la CMDT-21, notamment les réponses à l'enquête menée par le BDT sur la réforme de la CMDT, qui ont été examinées lors des deux Dialogues web du GCDT, ainsi que les autres contributions pertinentes éventuellement soumises par les membres à la réunion virtuelle du GCDT-20 sur la CMDT.** |
| -- |

|  |
| --- |
| • **En concertation avec les membres de l'UIT et le bureau du GCDT, formuler des recommandations concernant les dispositions à prendre pour les réunions et les manifestations préparatoires organisées avant la conférence.** |
| Combien de réunions interrégionales de coordination devrait-on organiser et quand?  Le Groupe de travail recommande d'organiser deux réunions interrégionales au minimum, et trois au maximum.  Le Groupe de travail recommande également que les réunions interrégionales de coordination (RIC) aient lieu juste avant ou juste après les réunions préparatoires régionales (RPM), sous réserve des discussions supplémentaires qui seront menées par les organisations régionales de télécommunication, en concertation et coordination avec le BDT.  Quel devrait être le format des RIC?  Le Groupe de travail recommande de permettre, dans toute la mesure possible, la participation aux RIC en présentiel et à distance sur un pied d'égalité, et de rechercher une position commune au sujet des principales questions devant être traitées à la CMDT-21, tout en respectant le droit souverain des États Membres de soumettre leurs propres contributions à la CMDT-21.  Que devrait-on inscrire à l'ordre du jour des RIC?  Le Groupe recommande que l'ordre du jour soit défini sur la base des propositions des RPM, et comprenne des propositions des États Membres, des Membres de Secteur, des organisations régionales de télécommunication, du BDT et d'autres parties prenantes, le cas échéant, sur des sujets importants pour lesquels une coordination et un consensus entre les différentes régions sont nécessaires.  La participation aux RIC devrait-elle être limitée et, si tel est le cas, combien de représentants de chaque région devraient participer aux RIC?  Le Groupe de travail n'a pas été en mesure de parvenir à un consensus sur cette question et propose les quatre solutions ci-après à l'intention du GCDT:  [Outre les coordonnateurs des organisations régionales de télécommunication, la participation aux RIC devrait être ouverte à tous les membres de l'UIT-D intéressés, afin de promouvoir la transparence, l'inclusion et l'échange complet de vues. L'option consistant à participer de façon virtuelle permettrait de favoriser une plus large participation.  La participation aux RIC devrait être limitée aux coordonnateurs nommés par les organisations régionales de télécommunication.  Les représentants qui participent aux RIC pourraient être ceux qui ont été désignés par chaque organisation régionale de télécommunication afin de représenter les gouvernements, les Membres de Secteur, les établissements universitaires, etc.  La participation aux RIC est ouverte à toutes les parties intéressées, dans la limite de quatre représentants désignés par chaque organisation régionale de télécommunication.]  Comment déterminera-t-on qui présidera les RIC?  Le Groupe propose qu'il y ait un président, de préférence le Président de la CMDT-21, et six vice‑présidents, de préférence ceux qui sont responsables de la coordination du processus de préparation en vue de la CMDT au sein de leurs organisations régionales de télécommunication respectives.  Quelles mesures devraient être prises pour assurer une planification et une coordination adéquates entre les réunions préparatoires régionales, les RIC et les réunions préparatoires des organisations régionales de télécommunication?  Le Groupe recommande que les bonnes pratiques (sur le plan des travaux préparatoires) issues d'autres conférences de l'UIT soient intégrées dans la planification et les travaux des RIC.  S'agissant de la coordination entre les RPM, les RIC et les organisations régionales de télécommunication: chaque région pourrait désigner des coordonnateurs, tandis que le secrétariat de l'organisation régionale de télécommunication pourrait jouer un rôle de coordination globale.  L'objectif des travaux préparatoires menés au niveau régional devrait être de définir des priorités ou des initiatives régionales, de réviser des résolutions ou de rédiger des projets de résolution nécessitant un travail long, d'examiner les questions liées aux commissions d'études et aux Questions qui leur sont confiées et d'élaborer des lignes directrices relatives à la déclaration ainsi que le texte de la déclaration.  Comment promouvoir la CMDT-21?  Le Groupe de travail encourage le GCDT-20/3 à recommander des mécanismes appropriés afin de promouvoir la CMDT-21 auprès des membres de l'UIT, au sein du système des Nations Unies et auprès des institutions financières internationales et de toutes les parties prenantes intéressées.  À quels autres forums de premier plan peut-on avoir recours pour faire connaître la CMDT et susciter un intérêt pour cette manifestation, et comment l'UIT devrait-elle procéder?  Voir la section précédente. |

# Section II: Dispositions pour la conférence, notamment contenu, volets thématiques, thèmes et parties prenantes

|  |
| --- |
| • **Élaborer des propositions et formuler des recommandations propres à améliorer l'organisation de la conférence, y compris concernant:**  – le contenu de la conférence  – l'élaboration des volets thématiques. |
| Le segment de haut niveau devrait-il être modifié et, si tel est le cas, quelle forme devrait-il prendre?  La proposition du Groupe de travail et la suivante:  Le Segment de haut niveau et les déclarations de politique générale de haut niveau pourraient être remplacés par un volet consacré au développement qui comprendrait des débats d'experts de haut niveau, des tables rondes et des discussions thématiques sur des sujets relatifs au développement en lien avec la mise en œuvre du plan d'action et l'élaboration du nouveau plan d'action.  Les éventuels segments de haut niveau ne devraient pas prendre du temps sur les travaux de la plénière de la CMDT, ainsi que des commissions et des groupes qui leur sont rattachés.  Soumettre des propositions pour les volets thématiques à intégrer dans le cadre de la conférence  Le Groupe recommande que les volets thématiques reflètent les priorités thématiques de l'UIT-D.  – **Définition du ou des thèmes de la conférence**  Quel ou quels thèmes (liés aux problèmes de développement et aux priorités des membres) devrait-on retenir pour la CMDT-21, et comment les rattacher au contenu et à la structure de la conférence?  Le Groupe de travail est presque parvenu à un consensus concernant la première option, un seul État Membre s'étant prononcé en faveur de la seconde:  [Connecter ceux qui ne le sont pas encore afin de parvenir au développement durable.  La résilience des TIC au service d'un avenir meilleur.]  – **Principales parties prenantes**  Quels groupes de parties prenantes devraient être ciblés pour la CMDT-21?  Le Groupe propose que les parties prenantes ciblées soient les suivantes: institutions financières internationales, banques régionales de développement, organismes du système des Nations Unies, secteur privé et autres parties prenantes concernées, comme les organisations œuvrant en faveur des jeunes et les représentants de communautés marginalisées. |
| Quels participants de haut niveau devrait-on inviter à assurer la présidence et/ou à prononcer des allocutions sur le ou les thèmes retenus?  La proposition du Groupe de travail consiste à inviter les participants de haut niveau issus des États Membres, des Membres de Secteur, du secteur privé, des établissements universitaires, du système des Nations Unies, de la société civile et d'organisations financières internationales et régionales à assurer la présidence ou à prononcer des allocutions sur le ou les thèmes retenus. |

|  |
| --- |
| • **Faire rapport à la prochaine réunion du GCDT** |
| Le GCDT est invité à examiner le présent rapport et à approuver les recommandations qui y figurent. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_